

CONSIGNES AUX CORRECTEURS

RAPPEL DE LA DEFINITION DE L'EPREUVE :

L'épreuve a pour but de vérifier que le candidat est capable :

- de donner des conseils adaptés ;
- de développer des arguments utiles à la vente.

Elle permet également d'évaluer la capacité du candidat à s'informer et à communiquer.

A partir d'un modèle, proposé par le jury, et pour une gamme de produits et/ou de services, imposée ou laissée au libre choix du candidat, celui-ci doit :

- renseigner la fiche technique d'observation et/ou de conseils, élaborée par l'autorité académique et remise par le jury ;
- argumenter oralement la vente qu'il envisage ;
- répondre à une objection énoncée par le jury à l'issue de l'argumentation.

Le jury peut mettre à disposition des candidats des documents et/ou des produits servant de support à l'épreuve.

L'épreuve est d'une durée de trente minutes pour le candidat. Dans un premier temps il procède à l'observation du modèle et rédige la fiche qui lui est proposée. Dans un second temps, il argumente la vente qu'il envisage et répond à l'objection du jury. La partie orale en présence du jury est de 10 minutes maximum pour le candidat.

Le jury est composé d'un professeur de spécialité esthétique-cosmétique ou vente et d'un professionnel du secteur esthétique-cosmétique.

CONSIGNES :

Les sujets sont pris dans l'ordre de leur numérotation, le candidat ne tire pas au sort.

Le candidat **choisit** de traiter la partie orale du sujet :

- soit en simulant une situation de vente ;
- soit en développant oralement devant le jury son argumentation. Si lors de cette argumentation, certains éléments ne sont pas développés (ex : propositions de nouvelles prestations,), le jury pourra questionner le candidat sur ces points quand il aura fini son argumentation.

Même si le candidat n'utilise pas les 20 minutes pour compléter la fiche, la partie orale reste de 10 minutes maximum.

Une seule objection est formulée par le jury. L'objection est une remarque risquant d'entraîner une hésitation pour l'achat. Ce n'est pas la précision d'une caractéristique.